

Pour diffusion immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse.

BCE présente ses résultats du T4 et de l'ensemble de l'exercice 2020

Annnonce de l'orientation financière 2021, d'une hausse de 5,1 % du dividende et d'une accélération d'au moins 1 milliard \$ des dépenses d'investissement destinées à l'expansion du réseau de fibre optique et sans fil sur les deux prochaines années

- **Croissance du bénéfice net de 28,9 % à 932 millions \$ au T4; augmentation du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 889 millions \$, ou 0,98 \$ par action ordinaire, en hausse de 32,3 %; bénéfice net ajusté de 731 millions \$ au T4 générant un BPA ajusté de 0,81 \$, en baisse de 5,8 %**
- **Produits tirés des services et BAIIA ajusté de 2020 qui représentent environ 96 % des ceux de 2019 et amélioration continue de la performance trimestrielle au T4 malgré les répercussions de la COVID-19 qui continuent de se faire sentir**
- **BAIIA ajusté en baisse de 3,2 % au T4 en raison d'un recul de 2,8 % des produits des activités ordinaires et d'une réduction de 2,6 % des coûts d'exploitation**
- **92 928 ajouts nets d'abonnés des services sans fil postpayés au T4; 86 590 ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 27 % d'un exercice à l'autre**
- **Meilleurs résultats du secteur au chapitre des abonnés des services à large bande sur fil au T4 : croissance de 25 % des ajouts nets d'abonnés des services Internet de détail, à 44 512, grâce à la hausse de 12 % des produits tirés des services Internet; 21 106 ajouts nets d'abonnés des services de télé IP**
- **Plus de 6 000 000 de foyers et d'emplacements desservis par le réseau de fibre optique par connexion directe et le service Internet résidentiel sans fil en milieu rural à la fin de 2020, nombre qui selon les prévisions pourrait augmenter jusqu'à 6,9 millions en 2021 grâce au plan d'investissement bonifié alors que la population desservie par le réseau 5G le plus rapide au Canada va doubler**
- **Situation financière solide : liquidités disponibles de 3,8 milliards \$ à la fin de 2020**
- **Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation au T4 en baisse de 22 % à 1 631 millions \$; flux de trésorerie disponibles de 92 millions \$ au T4 reflétant des dépenses d'investissement de 1,5 milliard \$, en hausse de 30 % d'un exercice à l'autre; flux de trésorerie disponibles substantiels de 3,35 milliards \$ générés en 2020**

MONTRÉAL, le 4 février 2021 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre (T4) et de l'ensemble de l'exercice 2020 ainsi que son orientation financière 2021, et a annoncé une augmentation de 5,1 %, soit 0,17 \$ par action, du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE, qui est porté à 3,50 \$. La société a aussi dévoilé un ambitieux programme d'accélération de l'expansion du réseau à large bande qui sera rendu possible par des dépenses d'investissement supplémentaires de l'ordre de 1 milliard \$ à 1,2 milliard \$ au cours des deux prochaines années.

« Aujourd'hui, BCE est fière d'annoncer une intensification considérable des dépenses d'investissement dans ses réseaux afin d'aider le Canada à surmonter les conséquences économiques et sociales de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'une hausse de 5,1 % du dividende sur ses actions ordinaires. Ces initiatives reflètent notre engagement qui consiste à être à l'avant-plan de la construction de l'infrastructure numérique de prochaine génération au Canada tout en procurant des rendements sous forme de dividendes plus élevés aux actionnaires qui ont investi dans la stratégie d'innovation et de croissance du réseau à large bande de Bell », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« Les solides résultats de Bell pour le T4 et l'exercice 2020 – qui comprennent l'ajout de 147 000 nouveaux abonnés nets des services Internet, de télé IP et sans fil de détail au T4 – font ressortir les avantages qu'offrent des réseaux rapides, fiables et à grande capacité sur un marché exigeant et concurrentiel. Le leadership de Bell en matière de réseau a permis aux Canadiens de continuer à se connecter, à s'informer et à se divertir durant la crise de la COVID-19, grâce au soutien disponible en tout temps et aux investissements continus dans la capacité des réseaux et les plateformes numériques nécessaires pour que les entreprises, le gouvernement et les intervenants de première ligne puissent gérer la crise », a ajouté M. Bibic.

« À présent, Bell se réjouit à la perspective de jouer un rôle central dans l'avancement du pays avec une accélération de ses dépenses d'au moins 1 milliard \$ sur deux ans pour permettre à encore plus de Canadiens d'accéder au réseau de fibre optique, aux services Internet en zone rurale et au réseau 5G le plus rapide. Depuis 1880, Bell est le chef de file qui assure au Canada une position dominante dans le secteur mondial des communications, et notre équipe est fière de faire évoluer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde en 2021. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Accélérer nos réseaux, les meilleurs au pays

Déterminée à jouer un rôle clé dans la reprise économique et sociale au Canada, Bell a annoncé aujourd'hui une [intensification des dépenses d'investissement](#) représentant un montant supplémentaire de l'ordre de 1 milliard \$ à 1,2 milliard \$ sur deux ans afin de permettre à encore plus de Canadiens d'accéder à son réseau de fibre optique rapide, à son service Internet résidentiel sans fil en région rurale et à son réseau 5G. Bell prévoit étendre la couverture du réseau de fibre optique et du service Internet résidentiel sans fil à de nouveaux emplacements dont le nombre pourrait atteindre rien de moins que 900 000 en 2021 – portant ainsi la zone de couverture combinée jusqu'à 6,9 millions de foyers et d'entreprises d'ici la fin de l'exercice – et doubler la population couverte par le réseau 5G le plus rapide au Canada. Financée à même le produit tiré de la [vente des centres de données de Bell](#) en 2020, cette intensification des investissements s'ajoute aux dépenses d'investissement habituelles de Bell pour la dernière décennie, d'environ 4 milliards \$ par année (dépenses qui passeront à 4,2 milliards \$ en 2020 en raison des investissements supplémentaires consacrés à la capacité des réseaux et aux plateformes numériques pour répondre à la demande inédite observée durant la crise de COVID-19).

Bell demeure un chef de file de la connexion au service Internet résidentiel sans fil dans les régions rurales du Canada, notamment grâce au lancement cette semaine d'une [option d'utilisation illimitée](#) pour les clients de ce service. Bell a [accélééré considérablement l'expansion du service Internet résidentiel sans fil en 2020](#), notamment pour répondre aux besoins dans les zones rurales du Canada atlantique et à la demande suscitée par la pandémie de COVID-19, et ce, tout en doublant les vitesses d'accès Internet pour la majorité des clients du service Internet résidentiel sans fil. Le réseau mobile 5G de Bell, qui couvre maintenant [plus de 150 grands centres urbains et petites collectivités au pays](#), a été classé au premier rang au pays selon l'analyse des [réseaux mobiles les plus rapides au Canada](#) faite par le prestigieux magazine PCMag, et Bell prévoit doubler la zone de couverture en 2021. Bell a aussi contribué à accélérer le déploiement d'Internet à large bande dans tout le Québec en instaurant de nouvelles mesures [simplifiant l'accès à ses structures de soutènement et en créant un Centre d'excellence](#), et a collaboré avec la Société de Transport de Montréal (STM) et ses partenaires du secteur pour achever le déploiement du [service sans fil dans l'ensemble du métro de Montréal](#).

Chef de file de la recherche sur la technologie 5G

Bell est toujours l'investisseur numéro un dans la [R et D en communications](#) (en anglais seulement) au Canada selon le plus récent classement annuel des 100 principaux investisseurs en recherche et développement au pays établi par Research Infosource. Bell et l'Université du Nouveau-Brunswick ont lancé le [programme Bell Research Intensive Cyber Knowledge Studies \(BRICKS\)](#), qui permet à des étudiants d'obtenir une maîtrise en cybersécurité appliquée ainsi que des stages de recherche et un emploi à temps plein après l'obtention de leur diplôme. Bell s'est aussi [associée avec l'Université de Sherbrooke](#) pour accélérer la recherche sur la technologie 5G à son Institut interdisciplinaire d'innovation technologique, dans la foulée de l'alliance précédente sur la 5G avec [l'Université Western](#).

Le contenu le plus captivant

Noovo, le réseau télévisuel et numérique de langue française de Bell Média, effectue de nouveaux investissements dans les médias au Québec et offre de nouveaux choix aux téléspectateurs, comme la [nouvelle émission d'information Le Fil](#), qui sera lancée le mois prochain. Nous avons enrichi encore plus la création de contenu et les ressources de production en établissant un nouveau [partenariat avec Grandé Studios de Montréal](#), en plus d'agrandir considérablement les plateaux insonorisés et d'autres installations des [Studios Pinewood de Toronto](#) (en anglais seulement). Avec la diffusion de 8 des 10 émissions les plus regardées au cours de la saison d'automne, [CTV demeure le réseau le plus populaire au pays](#) (en anglais seulement) grâce à des cotes d'écoute qui ont augmenté tout au long de la saison. iHeartRadio Canada a [lancé la marque Radio MOVE dans la catégorie adulte contemporain](#) (en anglais seulement) sur 10 marchés au pays.

Promouvoir l'expérience client

Pour la 5^e année d'affilée, Bell a obtenu les meilleurs résultats du secteur en matière de [réduction des plaintes de clients](#), selon le rapport annuel de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST). Grâce à l'amélioration continue des fonctionnalités numériques, dont le traitement des commandes en ligne, le libre-service et la fonctionnalité accrue des applications, plus de 50 % du total des transactions clients sont désormais effectuées en ligne. À la suite de prix semblables remportés pour les applications libre-service MonBell et Lucky Mobile, l'application Mon compte de Virgin Mobile a été nommée [meilleure application mobile de télécommunications](#) (en anglais seulement) de l'année lors de la remise annuelle des prix MobileWebAwards 2020.

Maintenant plus que jamais : La Journée Bell Cause pour la cause établit de nouveaux records

Reconnaissant de manière généralisée les effets de la crise de la COVID-19 sur la santé mentale de bien des gens, les Canadiens ont établi de nouveaux records dans le cadre de la [Journée Bell Cause pour la cause 2021](#), envoyant ainsi 159 173 435 messages de soutien aux gens aux prises avec la maladie mentale. Comme Bell fait un don de 5 cents à des programmes en santé mentale canadiens pour chaque appel, texto ou interaction sur les médias sociaux, ce niveau d'engagement sans précédent a permis de porter le soutien financier total de Bell Cause pour la cause à 121 373 806,75 \$ jusqu'à présent, ce qui représente une somme additionnelle de 7 958 671,75 \$. Plus de [160 drapeaux de Bell Cause pour la cause](#) ont flotté partout au pays et les étudiants de [plus de 200 collèges et universités](#) ont participé à des programmes virtuels pour proposer des idées de gestes à poser. De plus, le Fonds postsecondaire Bell Cause pour la cause a été lancé afin de soutenir la mise en œuvre de la Norme nationale du Canada sur la santé mentale et le bien-être des étudiants du postsecondaire.

Dans le cadre de l'engagement de Bell envers le soutien des communautés issues de la diversité, Bell Cause pour la cause a dévoilé les [8 plus récents récipiendaires du Fonds diversité Bell Cause pour la cause](#), qui verse des dons pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ à des organismes faisant la promotion des services en santé mentale destinés aux communautés noires, autochtones et de couleur au Canada. Bell Cause pour la cause a aussi annoncé de nouveaux dons à la [Fondation QEII](#) d'Halifax, au [Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine](#), à [Jack.org](#), un organisme national voué à la santé mentale des jeunes, et à la [Fondation Brain Canada](#) dans le cadre d'un partenariat de 4 millions \$ avec le gouvernement fédéral. Les demandes de dons pour le [Fonds communautaire Bell Cause pour la cause 2021](#), programme annuel spécial de 2 millions \$ qui appuie les organismes locaux et communautaires offrant un accès aux soins de santé mentale aux collectivités, sont maintenant acceptées.

RÉSULTATS DE BCE

Après que BCE a annoncé, le 1^{er} juin 2020, qu'elle avait convenu de vendre la quasi-totalité de ses centres de données, nous avons reclassé les montants des périodes antérieures liés à la vente annoncée dans les activités abandonnées dans nos états consolidés du résultat net et nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée. La clôture de la transaction a eu lieu au T4 2020.

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action)						
(non audité)	T4 2020	T4 2019	% de variation	2020	2019	% de variation
BCE						
Produits d'exploitation	6 102	6 275	(2,8) %	22 883	23 793	(3,8) %
Bénéfice net	932	723	28,9 %	2 699	3 253	(17,0) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	889	672	32,3 %	2 498	3 040	(17,8) %
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	731	784	(6,8) %	2 730	3 119	(12,5) %
BAIIA ajusté ⁽³⁾	2 404	2 484	(3,2) %	9 607	10 006	(4,0) %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,98	0,74	32,4 %	2,76	3,37	(18,1) %
BPA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾	0,81	0,86	(5,8) %	3,02	3,46	(12,7) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 631	2 091	(22,0) %	7 754	7 958	(2,6) %
Dépenses d'investissement	(1 494)	(1 150)	(29,9) %	(4 202)	(3 974)	(5,7) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽⁴⁾	92	874	(89,5) %	3 348	3 738	(10,4) %

« Chaque trimestre depuis le début de la pandémie de la COVID-19, Bell a affiché une amélioration continue de ses résultats d'exploitation, ce qui met en relief la stabilité et la résilience de notre société ainsi que la solidité de notre situation financière, a affirmé Glen Leblanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada. En ce début de 2021, les fondamentaux de notre entreprise sont sains, notre position concurrentielle reste forte et la capacité d'exécution de l'équipe de Bell a été démontrée. Nous sommes confiants de réussir, puisque nos assises financières solides comme le roc soutiennent la progression sans précédent de notre stratégie d'investissement à l'échelle nationale et la hausse du dividende sur actions ordinaires de BCE, et nous sommes prêts à mener à bien les orientations financières 2021 que nous avons annoncées aujourd'hui. »

- Les produits d'exploitation de BCE se sont établis à 6 102 millions \$ au T4, en baisse de 2,8 % par rapport au T4 2019, la COVID-19 ayant continué de nuire aux activités commerciales et de consommation, notamment aux volumes de ventes de produits sans fil et aux services d'itinérance sans fil, à la demande de publicité dans les médias et aux dépenses des clients d'affaires. Les produits tirés des services ont reculé de 2,8 % pour s'établir à 5 090 millions \$ et les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 2,7 % pour s'établir à 1 012 millions \$. Pour l'exercice 2020, les produits d'exploitation de BCE ont diminué de 3,8 % pour s'établir à 22 883 millions \$, les produits tirés des services et ceux tirés des produits ayant enregistré des baisses respectives de 3,6 % et de 5,5 % d'un exercice à l'autre.
- Le bénéfice net a augmenté de 28,9 % au T4 pour s'établir à 932 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 889 millions \$, soit 0,98 \$ par action, en hausse de 32,3 % et de 32,4 %, respectivement. L'augmentation du bénéfice net et du bénéfice net par action ordinaire rend compte du profit réalisé sur la vente de centres de données de Bell à Equinix au T4 2020, de la diminution d'un exercice à l'autre des pertes de valeur hors trésorerie du secteur Média et de l'impôt sur le résultat moins élevé. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution du BAIIA ajusté, l'augmentation de la dotation aux amortissements, la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres et l'augmentation des autres charges. Pour l'exercice 2020, le bénéfice net a diminué de 17,0 % pour s'établir à 2 699 millions \$ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 2 498 millions \$, soit 2,76 \$ par action, en baisse de 17,8 % et de 18,1 %, respectivement.

- Le bénéfice net ajusté au T4 s'est établi à 731 millions \$, soit 0,81 \$ par action ordinaire, comparativement à 784 millions \$, soit 0,86 \$ par action ordinaire, au T4 2019, une baisse de respectivement 6,8 % et 5,8 %. Ces diminutions reflètent le recul du BAIIA ajusté, l'augmentation de la dotation aux amortissements et la hausse des autres charges découlant de l'accroissement des pertes sur nos participations minoritaires mises en équivalence. Pour l'exercice 2020, le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 730 millions \$, contre 3 119 millions \$ en 2019, et le BPA ajusté a reculé de 12,7 % à 3,02 \$.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 3,2 % pour s'établir à 2 404 millions \$ au T4, ce qui rend compte des baisses de 3,0 % pour les services sans fil, de 2,7 % pour les services sur fil et de 7,8 % pour les médias. La marge du BAIIA ajusté consolidée de BCE a diminué de 0,2 point de pourcentage, passant à 39,4 %, en raison de l'effet de la baisse des produits d'un exercice à l'autre, en partie compensé par la réduction de 2,5 % des coûts d'exploitation. Pour l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a diminué de 4,0 % pour s'établir à 9 607 millions \$, tandis que la marge du BAIIA ajusté de BCE est demeurée essentiellement stable à 42,0 %, contre 42,1 % en 2019.
- Les dépenses d'investissement totales de BCE pour le T4 ont augmenté de 29,9 % pour s'établir à 1 494 millions \$, ce qui représente un ratio d'intensité du capital⁽⁵⁾ de 24,5 %, comparativement à 18,3 % au T4 2019. Ainsi, les dépenses d'investissement totales en 2020 se sont élevées à 4 202 millions \$, en hausse par rapport à 3 974 millions \$ pour l'exercice précédent, et représentent un ratio d'intensité du capital de 18,4 %, contre 16,7 % en 2019. En 2020, les dépenses d'investissement ont été consacrées surtout à l'expansion du réseau de fibre optique à large bande, au déploiement accéléré du service Internet résidentiel sans fil dans un plus grand nombre de régions rurales, au déploiement du réseau 5G sans fil, à la transformation numérique en cours de nos activités – notamment le traitement de commandes en ligne, le libre-service et les outils automatisés pour les clients ainsi que l'amélioration des fonctionnalités des applications – et à l'accroissement de la capacité de notre réseau afin de gérer les volumes d'utilisation sans précédent dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 631 millions \$ au T4, soit une baisse de 22,0 % par rapport au T4 2019, en raison de la baisse du BAIIA ajusté, de la hausse de l'impôt sur le résultat payé imputable au calendrier de versement des acomptes provisionnels et de la réduction des fonds provenant du fonds de roulement qui découle principalement de l'augmentation des créances clients résultant du niveau d'activité accru des consommateurs, notamment le volume plus élevé des ventes d'appareils sans fil aux termes du programme de paiements par versements, et du calendrier des paiements aux fournisseurs. Pour l'exercice 2020, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont totalisé 7 754 millions \$, en baisse de 2,6 % par rapport à 2019.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 89,5 % pour s'établir à 92 millions \$ au T4, par rapport à 874 millions \$ à l'exercice précédent, du fait de la baisse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la hausse des dépenses d'investissement. Pour l'exercice 2020, les flux de trésorerie disponibles de BCE ont reculé de 10,4 % à 3 348 millions \$.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

- Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont diminué de 1,9 % pour s'établir à 2 408 millions \$ au T4 et de 3,5 % pour s'établir à 8 683 millions \$ pour l'exercice 2020, en raison de la baisse des produits tirés des services et de ceux tirés des produits.
- Les produits tirés des services ont baissé de 2,5 % pour s'établir à 1 554 millions \$ au T4, en raison principalement de la diminution des produits tirés des services d'itinérance dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la réduction des frais de dépassement de données alors que les abonnés ont adopté des forfaits offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment des options de données illimitées. Pour l'exercice 2020, les produits tirés des services ont baissé de 3,2 % pour s'établir à 6 169 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 0,7 % pour s'établir à 854 millions \$ au T4 et de 4,4 % pour s'établir à 2 514 millions \$ pour l'exercice 2020, du fait des volumes moindres de transactions attribuables au niveau d'activité réduit des clients dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Dans la foulée de la baisse des produits tirés des services à marge élevée, le BAIIA ajusté des services sans fil a diminué de 3,0 % pour s'établir à 903 millions \$, ce qui s'est traduit par une diminution de 0,4 point de pourcentage de la marge, à 37,5 %. Pour l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a reculé de 3,3 % pour s'établir à 3 666 millions \$. Cependant, la marge sur les services sans fil a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 42,2 % par suite de la réduction des coûts d'exploitation attribuable à la diminution des ventes.
- Bell a ajouté 81 256 nouveaux abonnés nets des services postpayés et prépayés⁽⁵⁾ au total au T4, comparativement à 123 582 au T4 2019. Pour l'exercice 2020, le total des ajouts nets d'abonnés des services postpayés et prépayés a baissé de 48,8 % pour se chiffrer à 263 721.
- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont totalisé 92 928, en baisse par rapport à 121 599 au T4 2019. Le niveau d'activité global sur le marché a souffert de la baisse d'achalandage dans les magasins de détail et des volumes de transactions moindres dans le contexte de la pandémie de COVID-19, ce qui s'est traduit par un recul de 13,2 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés. Cette baisse a été contrebalancée par une diminution de 17 points de base du taux de désabonnement des services postpayés⁽⁵⁾, qui s'est établi à 1,11 %. Pour l'exercice 2020, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés se sont établis à 225 739, en baisse par rapport à 401 955 en 2019, tandis que le taux de désabonnement a baissé pour s'établir à 0,99 %, notre meilleur taux annuel de désabonnement des services postpayés jamais enregistré.
- La clientèle des services prépayés de Bell a diminué d'un nombre net de 11 672 abonnés au T4, alors qu'il y avait eu un gain net de 1 983 abonnés au T4 2019. Cette diminution, qui reflète la baisse du niveau d'activité global sur le marché découlant de la réduction du nombre d'immigrants et de visiteurs au Canada durant la pandémie de COVID-19, s'est traduite par une baisse de 16,8 % des ajouts bruts. Le taux de désabonnement des services prépayés s'est amélioré de 0,35 point de pourcentage pour s'établir à 4,79 %. Pour l'exercice 2020, les ajouts nets d'abonnés des services prépayés ont reculé de 66,5 % pour s'établir à 37 982, du fait de la réduction de 5,4 % des ajouts bruts et de la hausse du taux de désabonnement qui a atteint 4,60 %.
- La clientèle totale des services sans fil de Bell en 2020 a augmenté de 2,6 %, à 10 221 683 abonnés, ce qui comprend 9 385 679 abonnés des services postpayés, en hausse de 2,5 % par rapport à 2019, et 836 004 abonnés des services prépayés, en hausse de 4,8 %.

- Bien que la facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée⁽⁵⁾ ait diminué de 3,9 % pour s'établir à 64,71 \$ au T4, ce qui rend compte de la diminution des produits tirés des services d'itinérance en raison de la COVID-19 et de la baisse continue des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption de forfaits offrant beaucoup de données ou des données illimitées, ce résultat représente une amélioration de la FMU pour un deuxième trimestre consécutif. Pour l'exercice 2020, la FMU combinée a baissé de 5,4 % pour s'établir à 64,69 \$.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil au T4 a diminué de 1,3 % par rapport au T4 2019 pour s'établir à 3 095 millions \$ et de 0,9 % pour s'établir à 12 206 millions \$ pour l'exercice 2020.
- Les produits tirés des services ont diminué de 0,6 % pour s'établir à 2 933 millions \$ au T4, principalement en raison de la baisse continue au titre des services voix traditionnels, des services de données et du service de télé par satellite, de la diminution des ventes de solutions d'affaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la non-récurrence par rapport au T4 2019 de produits générés par l'élection fédérale et les ventes en bloc de minutes de conversations interurbaines internationales. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la forte croissance des produits tirés des services Internet attribuable à l'accroissement de la clientèle d'abonnés aux services de détail et à l'effet des modifications de prix des services résidentiels au cours de l'exercice précédent. Pour l'exercice 2020, les produits tirés des services sur fil ont diminué de 0,4 % pour s'établir à 11 662 millions \$.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 11,5 % pour s'établir à 162 millions \$ au T4 et de 9,9 % pour s'établir à 544 millions \$ pour l'exercice 2020. Ces baisses sont imputables à la diminution des ventes d'équipements de transmission de données aux entreprises clientes, celles-ci ayant réduit ou reporté leurs dépenses dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil a diminué de 2,7 % au T4 pour s'établir à 1 312 millions \$, entraînant une baisse de 0,6 point de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 42,4 %. Les coûts d'exploitation des services sur fil sont demeurés relativement stables, diminuant de 0,2 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète la réduction de l'activité commerciale et les économies de coûts discrétionnaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Pour l'exercice 2020, le BAIIA ajusté des services sur fil a diminué de 2,2 % pour s'établir à 5 246 millions \$, la hausse de 0,1 % des coûts d'exploitation ayant ramené la marge à 43,0 %, comparativement à 43,6 % en 2019.
- Bell a ajouté 44 512 nouveaux abonnés nets des services Internet de détail⁽⁵⁾ au T4, soit une hausse de 24,9 % par rapport à 35 639 au T4 2019. Cette hausse reflète la croissance de toutes les marques des services Internet de Bell, attribuable à l'expansion de la couverture du réseau de connexions directes par fibre optique et du service Internet résidentiel sans fil, et la diminution des désactivations d'abonnés, les Canadiens ayant compté sur des connexions Internet rapides et fiables pour le télétravail, le divertissement et l'information pendant la pandémie de COVID-19. Pour l'exercice 2020, le total des ajouts nets dans les services Internet de détail a augmenté de 9,7 % pour s'établir à 148 989.
- La clientèle des services Internet de détail totalisait 3 704 590 abonnés à la fin de 2020, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2019, consolidant la position de Bell en tant que premier fournisseur de services Internet au Canada.
- Bell Télé a ajouté 21 106 abonnés nets des services de télé IP de détail⁽⁵⁾, en baisse par rapport à 22 039 au T4 2019. Cette diminution s'explique par la réduction des ventes dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le taux de saturation des services Télé Fibe et Alt Télé, et la substitution continue en faveur des services de télé par contournement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse du taux de désabonnement et la forte demande pour le service Virgin TV lancé au T3 2020. Pour l'exercice 2020, les ajouts nets des services de télé IP de détail ont totalisé 39 191, comparativement à 91 476

en 2019. À la fin de 2020, Bell comptait 1 806 373 abonnés des services de télé IP de détail, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2019.

- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail⁽⁵⁾ ont diminué de 4,8 % pour s'établir à 20 570 au T4 et de 14,5 % pour s'établir à 73 050 pour l'exercice 2020, en raison de la baisse des désactivations d'abonnés dans le contexte de la pandémie de COVID-19.
- À la fin de 2020, Bell demeurait le premier fournisseur de services de télé en importance au Canada, comptant un nombre total combiné de 2 738 605 abonnés des services de télé IP et de télé par satellite de détail, soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2019.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail⁽⁵⁾ ont diminué de 7,5 % au T4 pour s'établir à 53 759, en raison du plus petit nombre de désactivations d'abonnés durant la pandémie de COVID-19. Pour l'exercice 2020, les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont totalisé 213 551, soit une réduction de 18,9 % des pertes par rapport à 2019 qui s'est traduite par une diminution globale de 7,9 %, d'un exercice à l'autre, de la clientèle des SAR résidentiels de Bell, à 2 483 932 abonnés.

Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 10,0 % au T4 et de 14,5 % pour 2020, pour s'établir respectivement à 791 millions \$ et à 2 750 millions \$, en raison de la diminution des dépenses des clients à l'échelle de nos plateformes télé, radio, médias numériques et affichage, ce qui reflète la réduction de l'activité commerciale dans le contexte de la pandémie de COVID-19 ainsi que les répercussions sur les grandes ligues sportives et les autres événements en direct.
- Le résultat du T4 au chapitre des produits représente une amélioration continue pour un deuxième trimestre consécutif, la demande des annonceurs ayant augmenté avec le début de la nouvelle saison d'automne et la diffusion accrue de contenu sportif en direct.
- TSN a été classée chaîne de télé canadienne numéro un dans le réseau des sports pour le T4 et l'exercice 2020, et RDS, la première chaîne de télé spécialisée de langue française, hors nouvelles pour les adultes âgés de 25 à 54 ans au T4.
- Noovo, la nouvelle chaîne de télé et marque de numérique de Bell Média au Québec, a vu son auditoire aux heures de grande écoute augmenter de 6 %, et a accru sa part de marché de 1,5 point de pourcentage chez les adultes âgés de 25 à 54 ans à l'automne.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont aussi diminué par rapport au T4 2019, en raison du moment du renouvellement de certains contrats avec des fournisseurs de services de télé canadiens, partiellement contrebalancé par l'augmentation des produits résultant de la croissance du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu Crave en 2020. Le nombre total d'abonnés à Crave s'établissait à environ 2,8 millions à la fin de 2020, en hausse de 8 % par rapport à 2019.
- Le BAIIA ajusté a diminué de 7,8 % au T4 pour s'établir à 189 millions \$, en raison de l'effet de la baisse des produits. La marge a toutefois progressé, passant de 23,3 % à 23,9 %, ce qui reflète la réduction de 10,7 % des coûts d'exploitation découlant notamment des retards ou des arrêts touchant la diffusion d'événements sportifs et la production télévisuelle et de la diminution des dépenses discrétionnaires. Pour l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a reculé de 18,2 % pour s'établir à 695 millions \$, donnant lieu à une marge de 25,3 %, comparativement à 26,4 % en 2019.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,875 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2021 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2021.

PERSPECTIVES POUR 2021

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de notre orientation financière pour 2021. Ces fourchettes sont fondées sur nos perspectives actuelles pour 2021, et tiennent compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur nos résultats financiers consolidés de 2020.

Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la COVID-19, y compris la résurgence actuelle et d'éventuelles recrudescences futures du nombre de cas, et les différentes conséquences possibles, nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence défavorable importante en 2021. Par conséquent, rien ne garantit que notre orientation financière 2021 pourra se concrétiser. La mesure dans laquelle la COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, notamment en ce qui concerne le développement et la distribution de vaccins et/ou de traitements efficaces, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses formulées par BCE dans le cadre de l'élaboration de son orientation financière 2021, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

	Résultats de 2020	Orientation pour 2021
Croissance des produits	(3,8) %	2 % – 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	(4,0) %	2 % – 5 %
Intensité du capital	18,4 %	18 % – 20 %
Croissance du BPA ajusté	(12,7) %	1 % – 6 %
Flux de trésorerie disponibles (en M\$)	3 348 \$	2 850 \$ – 3 200 \$
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,33 \$	3,50 \$

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2020 et de l'orientation financière 2021, le jeudi 4 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et utilisez le code d'identification 9050712#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 4 mars 2021 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 1001600#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2020](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

(1) Au T2 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes *bénéfice net ajusté*, *BPA ajusté* et *flux de trésorerie disponibles* afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison.

(2) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de

départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la dépréciation d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la dépréciation d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions \$, sauf les montants par action)

	T4 2020		T4 2019		2020		2019	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	889	0,98	672	0,74	2 498	2,76	3 040	3,37
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	38	0,05	20	0,02	85	0,10	83	0,10
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	-	-	45	0,05	37	0,04	(101)	(0,11)
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(3)	(0,01)	(18)	(0,02)	(46)	(0,05)	39	0,04
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	9	0,01	-	-	37	0,04	13	0,01
Perte de valeur d'actifs	9	0,01	70	0,08	345	0,38	74	0,08
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(211)	(0,23)	(5)	(0,01)	(226)	(0,25)	(29)	(0,03)
Bénéfice net ajusté	731	0,81	784	0,86	2 730	3,02	3 119	3,46

(3) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T3 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous

croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

(en millions \$)

	T4 2020	T4 2019	2020	2019
Bénéfice net	932	723	2 699	3 253
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	52	28	116	114
Amortissement des immobilisations corporelles	872	854	3 475	3 458
Amortissement des immobilisations incorporelles	233	224	929	886
Charges financières				
Charges d'intérêts	274	285	1 110	1 125
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	16	46	63
Perte de valeur d'actifs	12	96	472	102
Autres charges (produits)	38	18	194	(95)
Impôt sur le résultat	191	245	792	1 129
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(211)	(5)	(226)	(29)
BAIIA ajusté	2 404	2 484	9 607	10 006
Produits d'exploitation de BCE	6 102	6 275	22 883	23 793
Marge du BAIIA ajusté	39,4 %	39,6 %	42,0 %	42,1 %

(4) Le terme *flux de trésorerie disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T4 2020	T4 2019	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 631	2 091	7 754	7 958
Dépenses d'investissement	(1 494)	(1 150)	(4 202)	(3 974)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(31)	(37)	(132)	(147)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(16)	(14)	(53)	(65)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	2	7	35	60
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	-	(23)	(54)	(94)
Flux de trésorerie disponibles	92	874	3 348	3 738

(5) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2021, les dépenses d'investissement prévues de BCE, notamment dans le cadre de son programme de dépenses d'investissement accrues sur deux ans en vue d'accélérer l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre optique, du réseau Internet sans fil résidentiel et du réseau 5G, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 4 février 2021 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 février 2021. L'incidence

financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne, lesquelles sont pour leur part fondées sur d'importantes hypothèses concernant l'évolution de la pandémie de COVID-19. On suppose notamment que la distribution du vaccin se déroulera pour l'essentiel comme l'ont annoncé les gouvernements et que le Canada, les autres économies avancées et la Chine atteindront l'immunité collective d'ici la fin de 2021. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une forte reprise de la croissance économique après le premier trimestre de 2021, l'économie se remettant des répercussions considérables de la pandémie de COVID-19, hypothèse qui s'appuie sur la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance du produit intérieur brut canadien d'environ 4 % en moyenne pour 2021, alors qu'une diminution de 5,5 % a été enregistrée pour 2020;
- un retour de la confiance des consommateurs et des niveaux élevés de revenu disponible;
- une hausse des investissements des entreprises des secteurs autres que le secteur pétrolier et gazier, alors que l'incertitude diminue;
- une progression de l'emploi en 2021, malgré les difficultés auxquelles sont toujours confrontés certains secteurs;
- une intensification du commerce électronique;
- des taux d'immigration qui demeureront faibles jusqu'à ce que les restrictions en matière de voyages internationaux et les autres restrictions liées à la santé soient levées;
- de faibles taux d'intérêt se maintenant à leur niveau actuel ou près de ce niveau dans un avenir rapproché;
- un dollar canadien se maintenant à son niveau actuel ou près de ce niveau, et qui pourrait fluctuer en fonction de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et de l'évolution des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications traditionnelles à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- bien que le marché publicitaire subisse toujours l'incidence défavorable du report ou de l'annulation de campagnes publicitaires dans plusieurs secteurs par suite du ralentissement

économique durant la pandémie de COVID-19, nous nous attendons à une reprise graduelle en 2021;

- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives au secteur sans fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur *Services sans fil de Bell* :

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les exploitants nationaux;
- l'accroissement continu de notre clientèle des services prépayés;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 5G, d'appareils de quatrième génération évolution à long terme (4G LTE) et LTE Advanced (LTE-A) et de nouveaux services de données;
- la poursuite du déploiement du réseau sans fil 5G, qui offre une couverture concurrentielle par rapport à celles qu'offrent les autres exploitants nationaux dans des centres urbains partout au Canada et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 96 % de la population canadienne;
- l'amélioration au chapitre des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle découlant de l'adoption plus généralisée des programmes de paiements par versements;
- l'incidence défavorable sur la facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée découlant de la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable aux restrictions en matière de voyages liées à la pandémie de COVID-19, de la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées ainsi que de l'effet de la proportion accrue d'abonnés des services prépayés parmi l'ensemble de notre clientèle;
- l'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des programmes de paiements par versements;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur des services sur fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur *Services sur fil de Bell* :

- La croissance continue du nombre d'abonnés des services de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands

fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;

- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil et de la technologie sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de la nouvelle technologie pour centres d'appels permettant de fournir des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil;

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur *Bell Média* :

- Des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter la reprise économique graduelle en 2021 ainsi que la croissance des produits tirés des frais d'abonnement et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur plusieurs secteurs de l'économie devraient toutefois continuer d'exercer une pression à la baisse sur les produits des activités ordinaires;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour de la programmation sportive et de divertissement, même si, à court terme, les retards de production, les saisons sportives écourtées et d'éventuelles annulations causées par la pandémie de COVID-19 actuelle pourraient encore donner lieu à des économies;
- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie et à l'amélioration de l'expérience utilisateur;
- des investissements dans des émissions d'information pour Noovo et de la programmation originale en français pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu dans la langue de leur choix et sur leurs plateformes préférées;
- un système d'attribution de pointe amélioré par notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM);
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la poursuite de la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2021 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 2,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 275 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 25 millions \$;
- une hausse de la dotation aux amortissements d'environ 200 millions \$ à 250 millions \$ comparativement à 2020;
- des charges et des paiements d'intérêts d'environ 1 050 millions \$ à 1 100 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi totalisant environ 350 millions \$ à 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 905 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,50 \$ par action.

Les hypothèses ci-dessus utilisées, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 4 février 2021, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2021 sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2021, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, ceux qui suivent : la pandémie de COVID-19 et les conséquences défavorables des mesures d'urgence déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie, ainsi que les autres pandémies ou épidémies et les autres risques liés à la santé; une conjoncture de marché économique ou financière défavorable, une baisse du niveau d'activité de détail et commerciale, et l'incidence défavorable qu'elle pourrait avoir sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et des autres fournisseurs de services ainsi que la fragmentation du marché de la publicité ou d'autres changements de ce marché; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des accès non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;

l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération selon un plan rigoureux et stratégique; notre incapacité à créer une expérience client positive; la complexité de nos activités; l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, des réductions de personnel, et de l'intégration des entreprises acquises; les événements qui pourraient toucher le fonctionnement de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations et notre capacité à les protéger, tester, maintenir, remplacer et mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre et notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants pour offrir de façon ininterrompue la gamme de produits et de services nécessaire pour exercer nos activités; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer nos dépenses d'investissement et assurer la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; le règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; et les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire l'Avis concernant les déclarations prospectives daté du 4 février 2021, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ce documents étant déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [Sedar.com](https://www.sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](https://www.bce.ca).

L'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE daté du 4 février 2021 est intégré par renvoi dans le présent communiqué de presse.

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, de télévision, Internet et de communications d'affaires et exploite Bell Média, première entreprise de création de contenu et d'actifs média au pays. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives de leadership en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias :

Marie-Eve Francoeur
514 391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
514 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca